

Pour une valorisation de l'expérience professionnelle

Depuis quatre ans, l'Office d'orientation et de formation professionnelle du canton de Genève atteste et valide l'expérience professionnelle des adultes sans qualification officielle grâce au dispositif Qualification+. Une expérience unique d'obtenir une Attestation cantonale de qualifications ou un Certificat fédéral de capacité selon l'Article 41 de la loi sur la formation professionnelle (LFP).

On le sait, beaucoup d'adultes en Suisse ne possèdent aucun diplôme professionnel officiel. A Genève, on estime qu'il y a environ 40'000 personnes peu qualifiées ou sans aucune qualification professionnelle. Or ces adultes travaillent, souvent depuis de nombreuses années, et durant ces années ils ont acquis une expérience riche et variée. Cette expérience n'est pas valorisée ni prise en considération puisqu'elle ne débouche pas sur une certification officielle.

On sait aussi que les personnes peu qualifiées ou sans qualification se forment peu. Les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique sur la population active montrent clairement que seuls 40 % des adultes âgés de 20 à 74 ans suivent des cours. Et ce sont les plus qualifiés et en emploi qui continuent à se former. D'où la volonté du canton de Genève d'encourager ces adultes à se former et obtenir un titre officiel correspondant à leur métier.

Encourager les adultes à se former

Ainsi est né Qualification+, un dispositif qui a pour objectif d'encourager et de faciliter l'obtention d'un titre officiel par la reconnaissance et la validation des compétences et l'expérience professionnelle.

Le nouveau dispositif se compose de plusieurs étapes qui sont autant d'atouts:

■ Un accueil individualisé: Qualification+ offre un lieu d'accueil pour tous les candidats à la certification selon l'Article 41 ou l'Attestation cantonale de qualifications en les informant sur l'Article 41, les conditions d'admission, les procédures administratives et les différentes étapes du processus.

Qualifikation+: Die Anerkennung der beruflichen Erfahrung

■ Un bilan de compétences où les candidats identifient leurs compétences et les font attester par des experts. Les compétences des candidats au Certificat fédéral de capacité (CFC) sont comparées aux exigences du CFC. Les experts valident les branches d'enseignement professionnel dont le niveau est acquis. Pour les branches non acquises, des compléments de formation sont proposés. Au terme du bilan, l'Office d'orientation et de formation professionnelle délivre l'Attestation cantonale de qualifications.

■ Un plan de formation pour les candidats au CFC jusqu'aux examens de fin d'apprentissage.

Le dispositif Qualifikation+ met l'accent sur le suivi et l'encadrement des personnes qui sont accompagnées durant tout le processus par l'équipe de professionnels de Qualifikation+, la coordination avec les différents partenaires impliqués dans l'Article 41, une grande souplesse dans l'organisation des compléments de formation et des examens en raison d'une politique d'individualisation des parcours de formation et un fractionnement des examens et, depuis le 1^{er} janvier 2002, la gratuité des compléments de formation.

Les adultes qui s'inscrivent dans le dispositif Qualifikation+41 sont d'abord des femmes (61 % au 30 septembre 2002). Presque la moitié d'entre eux (47 %) sont étrangers, ce qui explique qu'une petite moitié seulement est francophone. Agés principalement de 31 à 40 ans, ils sont pour la plupart en emploi (77 %), les autres sont au foyer (11 %) ou encore au chômage (10 %). La moitié a entre 4 à 10 ans d'expérience professionnelle.

Un succès indéniable

Le dispositif connaît un succès grandissant puisqu'en 2002, 1641 personnes ont reçu des prestations dans ce cadre, qu'il s'agisse d'informations, de conseils, ou d'entretiens individuels. Parmi ces personnes, 421 ont commencé un bilan de compétences, 620 sont en formation, 215 ont passé un examen partiel et 196 se sont présentées aux examens du CFC.

L'impact de Qualifikation+ est donc manifeste. Les statistiques annuelles montrent clairement que depuis quatre ans:

Seit 1999 bietet das «Office d'orientation et de formation professionnelle» des Kantons Genf eine besondere Dienstleistung an. Im Rahmen von Qualifikation+ nimmt es die Bewertung und Zertifizierung der Berufserfahrung von Personen vor, welche über keinen offiziell anerkannten Abschluss verfügen. Den Teilnehmerinnen und Teilnehmern dieses Projekts wird somit die Möglichkeit geboten, nach Artikel 41 des Berufsbildungsgesetzes (BBG) ein kantonales Attest oder ein eidgenössisches Fähigkeitszeugnis zu erwerben. Qualifikation+ legt den Fokus auf Fortbildungsmodule zur Weiterentwicklung und Festigung individueller Qualifikationen. Dank dieses Angebots hat sich die schwierige Situation vieler Personen merklich verbessert. Lehrabbrüche und Prüfungsversagen haben um die Hälfte abgenommen.

- le nombre d'adultes inscrits dans le dispositif a doublé: 413 au 31 décembre 1999 contre 808 au 30 septembre 2002,
- le nombre d'adultes en formation a augmenté: il est passé de 351 à 496 durant la même période,
- le taux d'abandon a fortement baissé, de 62 à 14 %,
- le taux d'échec aux examens de fin d'apprentissage a diminué de moitié: il est passé de 20 à 10,2 %.

On constate aussi que de nombreux adultes ne seraient pas entrés en formation, donc dans le dispositif Qualifikation+, si la possibilité de faire reconnaître et valider ce qu'ils savaient déjà – leurs compétences et leur expérience professionnelle – ne leur avait pas été accordée. C'est le cas par exemple de maçons, de polisseurs ou encore de nettoyeurs. On le voit, le dispositif Qualifikation+ offre vraiment une possibilité novatrice d'amener des publics sans qualification reconnue à se former et acquérir ainsi la certification officielle qui leur faisait défaut.

Yvonne-Marie Ruedin est cheffe de projet à l'Unité «Evaluation & Développement» à l'Office d'orientation et de formation professionnelle du canton de Genève. Cette Unité développe depuis quatre ans différents projets dans le domaine de la formation des adultes, de l'expertise des instituts de formation ou de la formation professionnelle. Contact: yvonne-marie.ruedin@etat.ge.ch